« Il était envié par les autres parce qu'il avait la garde d'enfants » : les révélations sur le réseau pédocriminel « Butterfly » et l'ex-candidat LFI Cottineau

09/11/2026 à 23h24



Cinq autres hommes ont été mis en examen depuis l'arrestation de Pierre-Alain Cottineau, ancien assistant familial et ex-candidat de La France insoumise, en septembre 2024. Une enquête du *Parisien* publiée le 9 novembre révèle le fonctionnement présumé d'un groupe privé Telegram, baptisé « Butterfly », au sein duquel circulaient des contenus pédocriminels.

Un groupe Telegram d'une vingtaine de membres

Selon *Le Parisien*, le groupe « Butterfly », accessible uniquement sur invitation, réunissait au début de l'année 2024 une vingtaine d'utilisateurs. Ceux-ci échangeaient et commentaient des photographies et vidéos à caractère pédocriminel. Pierre-Alain Cottineau, qui se présentait sous

un pseudonyme, y aurait acquis une place particulière en raison de son activité d'assistant familial auprès d'enfants confiés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Hugo B., présenté par le quotidien comme l'un des animateurs présumés de ce groupe, explique aux enquêteurs que Cottineau suscitait l'envie d'autres participants du fait des enfants dont il avait la garde. L'article décrit également des sollicitations de nouveaux contenus et des échanges entre plusieurs membres au-delà de la messagerie.

Des séjours au domicile de l'assistant familial

Domicilié à Oudon, près d'Ancenis (Loire-Atlantique), Pierre-Alain Cottineau accueillait à son domicile des enfants placés. D'après les investigations rapportées par *Le Parisien*, des membres du groupe auraient été invités chez lui à plusieurs reprises en 2024. Le quotidien relate notamment l'arrivée, au cours de l'été, d'un nourrisson de cinq mois confié temporairement à sa garde.

Les enquêteurs cherchent à préciser le rôle de chacun des participants présumés, ainsi que les circonstances des violences sexuelles soupçonnées. Plusieurs éléments de l'enquête reposent sur des échanges numériques, des images retrouvées et des déclarations de suspects, dont certains contestent les faits qui leur sont reprochés.

Cinq autres hommes mis en examen

Au total, cinq autres suspects ont été mis en examen dans le sillage de l'arrestation de Cottineau. L'information judiciaire porte notamment sur des soupçons de traite d'êtres humains en bande organisée et de viols sur mineurs avec torture ou actes de barbarie. Selon le quotidien, les enquêteurs de l'Office mineurs (OFMIN) ont notamment remonté

des échanges entre les membres du groupe et examiné les relations qu'ils entretenaient.

Avant sa mise en cause, Pierre-Alain Cottineau avait été candidat de La France insoumise aux élections départementales de 2021. Il était aussi engagé dans le monde associatif, notamment autour des questions LGBT et de la lutte contre les violences intrafamiliales.

L'instruction judiciaire se poursuit. Les faits imputés à chacun des mis en examen restent soumis à l'appréciation de la justice.

Source : *Le Parisien*, Ronan Folgoas, 9 novembre 2026.

Merci à Valentin.